Christian GARRIGUES & Didier BALLUTEAUD

Huissiers de Justice Associés

TOULOUSE, le 02.04.2008

54, Rue Bayard - BP 20515 31005 TOULOUSE CEDEX 6 Tél : 05.61.29.85.85 Fax : 05.61.29.07.77

CREDIT AGRICOLE TOULOUSE CPTE N° 00500/18316885151/95 R.C.S. Toulouse 300 966 009

Référence à rappeler

Affaire : BABILE Suzette née D'ARAUJO
c/ LABORIE Suzette née PAGES
Nos réfs : 1500004 1500004 / 340 / GB

RECOMMANDE A.R.

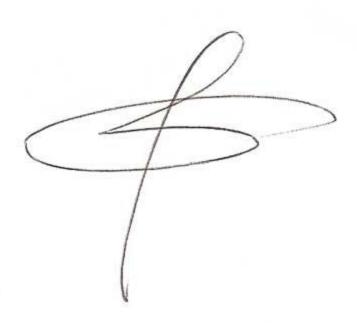
Madame LABORIE Suzette née PAGES 2 rue de la Forge

31650 ST ORENS DE GAMEVILLE

Madame,

Conformément aux dispositions de l'Article 659 du Nouveau Code de Procédure Civile, je vous prie de trouver ci-joint copie du PROCES-VERBAL DE RECHERCHES dressé par mon ministère en date du 02.04.2008.

Veuillez agréer Madame, l'expression de mes sentiments distingués.





COPIE

Société Civile Professionnelle
C. GARRIGUES & D. BALLUTEAUD
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES
54,rue Bayard - BP 20515
31005 TOULOUSE CEDEX 6
Tél: 05.61.29.85.85

Fax: 05.61.29.07.77 CREDIT AGRICOLE TOULOUSE N°13106/00500/18316885151/95 RCS TOULOUSE 300 966 009

Références à Rappeler :

1500004/659/GB

Edité le 02.04.2008

PROCES VERBAL

Article 659 du Nouveau Code de Procédure Civile

Le DEUX AVRIL
DEUX MILLE HUIT

Nous, Société Civile Professionnelle, Christian GARRIGUES - Didier BALLUTEAUD, Huissiers de Justice Associés, 54, Rue Bayard, 31005 TOULOUSE CEDEX 6, l'un d'eux soussigné,

A LA DEMANDE DE :

Madame BABILE Suzette née D'ARAUJO 51 Chemin des Carmes 31400 TOULOUSE Elisant domicile en mon Etude,

Charger de signifier l'acte dont photocopie est donnée en tête des présentes.

A

Madame LABORIE Suzette née PAGES Monsieur LABORIE André 2 rue de la Forge

31650 ST ORENS DE GAMEVILLE

Certifie m'être transporté, ce jour, à l'adresse ci-dessus déclarée par le requérant ou son mandataire, comme étant l'adresse de la dernière demeure connu du défendeur, et avoir constaté qu'à ce jour, aucune personne répondant à l'identification du destinataire de l'acte, n'y à son domicile ou sa résidence du fait de leur expulsion des lieux en date du 27 – 28 et 31 mars 2008.

Les diligences ainsi effectuées n'ayant pas permis de retrouver le destinataire de l'acte, l'Huissier de Justice soussigné, constate que celui ci n'a ni domicile, ni résidence, ni lieu de travail connus, et a dressé le présent procès-verbal conformément aux dispositions de l'article 659 du Nouveau Code de Procédure Civile pour servir et valoir ce que de droit.

Deux copies du présent procès-verbal, auxquelles ont été ajoutées les mentions prescrites par l'article 659, alinéa 3, du Nouveau Code de Procédure Civile, ont été envoyées, ce jour au destinataire de l'acte, à la dernière adresse connue du requérant ci-dessus indiquée :

- la première, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.
- la seconde, par lettre simple.

Une copie a été adressée, ce jour, au requérant (ou à son mandataire).

COUT ACTE (Décret 096-1080 du 12.12.1996) DROITS FIXES 41,80 Article 6 DROIT D'ENGAGEMENT DE POURSUITES Article 13 FRAIS DE DEPLACEMENT Article 18 6,22 HT 48,02 TVA 19,60 % 9,41 L.R.A.R. TAXE FORFAITAIRE Article 20 9,15 LETTRE Article 20 12,00 78,58 TTC

PARTICULARITES DE LA NOUVELLE REDACTION de l'article 659

Alinéa 1:

"Lorsque la personne à qui l'acte doit être signifié n'a ni domicile, ni résidence, ni lieu de travail connus, l'Huissier de Justice dresse un procès-verbal où il relate avec précisions les diligences qu'il a accomplies pour rechercher le destinataire de l'acte."

Alinéa 2:

"Le même jour ou, au plus tard le premier jour ouvrable suivant, à peine de nullité, l'Huissier de Justice envoie au destinataire, à la dernière adresse connue par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, une copie du procès-verbal à laquelle est jointe une copie de l'acte objet de la signification."

Alinéa 3:

"Le jour même, l'Huissier de Justice avise le destinataire, par lettre simple, de l'accomplissement de cette formalité."

Société Civile Professionnelle
C. GARRIGUES & D. BALLUTEAUD
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS
54,rue Bayard - BP 20515
31005 TOULOUSE CEDEX 6
Tél: 05.61.29.85.85
Fax: 05.61.29.07.77
CREDIT AGRICOLE TOULOUSE
N°13106/00500/18316885151/95
RCS TOULOUSE 300 966 009

Références à Rappeler :

1500004/E05/NJ

Edité le 01.04.2008

SIGNIFICATION à l'EXPULSE d'un PROCES VERBAL d'EXPULSION

Le

DEUX MILLE HUIT

Nous, Société Civile Professionnelle, Christian GARRIGUES - Didier BALLUTEAUD, Huissiers de Justice Associés, 54, Rue Bayard, 31005 TOULOUSE CEDEX 6, l'un d'eux soussigné,

<u>A</u>:

Monsieur **LABORIE André** 2 rue de la Forge

31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE PAR COPIE SEPAREE Madame **LABORIE Suzette née PAGES** 2 rue de la Forge

31650 ST ORENS DE GAMEVILLE Où étant et parlant comme il est dit en fin d'acte

A LA DEMANDE DE :

Madame BABILE Suzette née D'ARAUJO, née le 21 avril 1928 à FUMEL (47) demeurant 51 Chemin des Carmes à TOULOUSE (31400),

Elisant domicile en mon Etude,

JE VOUS REMETS COPIE d'un procès-verbal d'expulsion par acte de mon Ministère en date des 27, 28 et 31 Mars 2008

TRES IMPORTANT

Vous avez le plus grand intérêt à prendre connaissance de ce procès-verbal d'expulsion qui peut avoir des conséquences importantes pour vous.

Je vous rappelle qu'il vous fait défense, sous les peines de droit, de pénétrer, hors les cas prévus par la Loi, dans les locaux situés :

2 rue de la Forge à SAINT ORENS DE GAMEVILLE (31650)

(Décret 096-108	T ACTE 30 du 12.12.1996)
DROITS FIXES Article 6 et 7 DROIT D'ENGAGE DE POURSUITES Article 13	26,40 EMENT 26,40
FRAIS DE DEPLA Article 18	6,22
нт	32,62
TVA 19,60 % TAXE FORFAITAI	6,39
Article 20	9,15
TTC (1)	48,16
LETTRE Article 20	1,72
TTC (2)	49,88

Société Civile Professionnelle
C. GARRIGUES & D. BALLUTEAUD
HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES
54,rue Bayard - BP 20515
31005 TOULOUSE CEDEX 6
Tél: 05.61.29.85.85

Fax: 05.61.29.07.77 CREDIT AGRICOLE TOULOUSE Compte N°00500/18316885151/95 RCS TOULOUSE 300 966 009

Références à Rappeler :

1500004/E04/NJ

Edité le 17.03.2008

PROCES-VERBAL d'EXPULSION

LE VINGT SEPT HARS ET LE VINGTHUIT MARS DEUX MILLE HUIT

Nous, Société Civile Professionnelle, Christian GARRIGUES - Didier BALLUTEAUD, Huissiers de Justice Associés, 54, Rue Bayard, 31005 TOULOUSE CEDEX 6, l'un d'eux soussigné,

A LA DEMANDE DE :

Madame BABILE Suzette née D'ARAUJO, née le 21 avril 1928 à FUMEL (47) demeurant 51 Chemin des Carmes à TOULOUSE (31400)

Elisant domicile en mon Etude,

EN VERTU D' Une ORDONNANCE de REFERE réputée contradictoire et en premier ressort rendue par Monsieur le Président du Tribunal d'INSTANCE de TOULOUSE en date du 01.06.2007.

EN POURSUIVANT l'EXECUTION à l'ENCONTRE de :

Monsieur **LABORIE André** 2 rue de la Forge Madame LABORIE Suzette née PAGES 2 rue de la Forge

31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE Où étant et parlant comme il est dit en fin d'acte

31650 ST ORENS DE GAMEVILLE Où étant et parlant comme il est dit en fin d'acte

où étant et parlant comme il est dit ci-après au procès verbal de signification,

Un commandement de quitter les lieux, précédemment signifié, étant resté infructueux ; les délais légaux ou judiciaires étant expirés ;

Me suis transporté ce jour à l'adresse sus indiquée afin de procéder à l'expulsion des occupants, et, là étant, en présence des personnes suivantes dont le concours a été nécessaire :

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Qualité</u>	<u>Signature</u>
Ny 50	- September 1997 September 1997	*en.	
NEGR	Penul	July Ors	200
X04		8	A STATE OF THE STA
1 tunly		Ommy	
			•

	ACTE / 0 du 12.12.1996)
DROITS FIXES Article 6 et 7 DROIT D'ENGAGE DE POURSUITES Article 13	157,30 MENT
FRAIS DE DEPLAC	EMENT 6,22
нт /	163,52
TVA 19,60 % / TAXE FORFAITAIR	32,05
Article 20	9,15
TTC (1)	204,72
LETTRE Article 20	1,72
TTC (2)	206,44

J'AI PROCEDE AUX OPERATIONS D'EXPULSION DECRITES CI-DESSOUS
J'AI PROCEDE AUX OPERATIONS D'EXPULSION DECRITES CI-DESSOUS
Just an ter ten - les dum n'ignet per Aleli
I ram entreforme dem malles cas lemma figuret per
le later Soite au puit mui Valled sent Lungar
du un soul Aule Hermely 18 chi Li Perci
B2 2 2 2 2 1
Le Jui de mon obuld sent i la hung. L.
O Les locaux sont entièrement vides.
O L'occupant étant présent, je lui ai fait sommation de m'indiquer le lieu ou il convient de faire transporter les meubles se trouvant dans les lieux.
IL M'A ETE REPONDU:
Requis de signer cette réponse: Abrel ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~ ~
En conséquence, j'ai fait immédiatement déménager et transporter l'ensemble des biens garnissant les lieux à l'adresse qui m'a été indiquée ci-dessus.
Le mobilier, ou partie de celui-ci, ayant été précédemment SAISI par un autre créancier :
O·II a été remis à un séquestre,
A la demande de l'expulsé, il a été transporté à l'adresse suivante :
Henry 18 Chem. on Pan a Brangine 32
A la fin de mes opérations, j'ai fait refermer les lieux et les ai déclarés repris au nom de la partie demanderesse, faisant défense à quiconque de pénétrer, hors les cas autorisés par la Loi

La juridiction compétente pour statuer sur les contestations relatives aux opérations d'expulsion est le Juge de l'Exécution du lieu de situation de l'immeuble, à :

TRES IMPORTANT

Mme le Juge de l'Execution TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE 2, allées Jules Guesde 31000 TOULOUSE

JEUDI 27 MARS 2008 à 9 H 00

Nous nous présentons chez Monsieur et Madame LABORIE, 2, rue de la Forge à St Orens pour procéder à leur expulsion, nous sommes assistés :

- de la Gendarmerie de St Orens,
- de la Société ABSO, Serrurier,
- de la Société HERNANDEZ Taxi Camionnette, Déménageur.

Nous rencontrons sur les lieux Monsieur André LABORIE et Madame Suzette LABORIE à qui nous confirmons l'objet de notre visite à savoir procéder à leur expulsion des lieux. Il s'en suit une discussion avec Monsieur André LABORIE et la Gendarmerie de St Orens.

Nous avons demandé à Monsieur LABORIE si il avait un endroit où mettre le mobilier, il nous a répondu par la négative, en conséquence, nous leur avons indiqué que le mobilier sera déposé en garde-meubles chez M. HERNANDEZ, 18, chemin du Parc à Bruguières (31).

A partir de 9 h 30 l'expulsion et l'enlèvement du mobilier a commencé.

<u>De 9 h 30 à 12 h 00</u> cette expulsion s'est faite en présence de Monsieur André LABORIE et de Madame Suzette LABORIE.

A 12 h 00 les déménageurs se sont retirés pour vider les camions de déménagement.

Nous avons alors fermé les portes de la villa après que nous ayons fait procéder au changement de verrou et indiqué aux époux LABORIE que le déroulement de l'expulsion reprendrait ce même jour à 14 h 30

<u>A 14 h 30</u> nous nous sommes retrouvé sur les lieux avec la Gendarmerie et les déménageurs. Nous avons continué l'enlèvement du mobilier, ces opérations se sont passées en présence de Madame LABORIE Suzette et de leur fils, Monsieur LABORIE Stéphane.

<u>A 17 h 30</u> les camions de déménagement étant pleins, mais le déménagement n'étant pas terminé, nous avons fait refermer la porte de la villa et indiqué à Madame LABORIE Suzette et Monsieur LABORIE Stéphane que ces opérations reprendraient le vendredi 28 mars 2008 à 8 h 30.

VENDREDI 28 MARS 2008 à 8 H 30 :

Nous avons poursuivi nos opérations d'enlèvement en présente des déménageurs et en présence de Madame Suzette LABORIE et de Monsieur Stéphane LABORIE.

Ce dernier a souhaité garder par devers lui certains objets tel qu'ils seront précisés par ailleurs dans le procès-verbal de constat.

<u>A 12 h 00</u> les camions étant pleins, la société de déménagement s'est retirée à l'effet de vider les dits camions et nous avons indiqué à Madame LABORIE Suzette et Monsieur LABORIE Stéphane que les opérations reprendraient ce même jour à 14 h 15.

<u>A 14 h 15</u> les déménageurs se sont présentés sur le site pour continuer les opérations d'enlèvement du mobilier. Ces opérations se sont passées en présence de Monsieur LABORIE Stéphane.

Ce dernier nous a alors demandé si il pouvait retirer en fin de journée certains effets déjà entreposés au garde-meubles.

Nous lui avons répondu par l'affirmative et convenu avec lui qu'il passerait retirer ses affaires au garde-meubles au plus tard à 19 h 00.

Alors que nous avions fini nos opérations de l'après-midi, est arrivé Monsieur André LABORIE qui nous a précisé qu'il nous avait assigné devant le Tribunal pour le mercredi 02 avril 2008 et se rendant dans son ancien bureau, il a constaté que des emballages vides étaient à même le sol ainsi qu'un PC alors même que pour ce PC hors d'usage il nous avait la veille indiqué que l'on devait le mettre à la décharge.

Il convient de préciser qu'à ce moment, l'enlèvement des effets et objets n'est pas terminé mais qu'eu égard à la réclamation de Monsieur André LABORIE concernant les emballages de son bureau, nous les entreposerons ainsi que le PC hors d'usage, au dépôt.

<u>Il est 17 h 30</u>, les camions de déménagement étant pleins, les déménageurs se sont donc retirés et il a été convenu avec Monsieur André LABORIE et Monsieur Stéphane LABORIE que ladite opération de fin de déménagement reprendrait le lundi 31 mars 2008 à 14 h 15.

LUNDI 31 MARS 2008 à 14 h 15 :

Les déménageurs sont présents.

Alors que Monsieur André LABORIE et Monsieur Stéphane LABORIE avaient indiqué qu'ils seraient présents lundi après-midi, pendant toute la durée de nos opérations d'enlèvement jusqu'à 17 h 00 ni Monsieur André LABORIE, ni Monsieur Stéphane LABORIE, ni même Madame Suzette LABORIE ne se sont présentés.

J'avais indiqué à Monsieur André LABORIE que sa présence était indispensable afin que je puisse lui remettre le procès-verbal d'expulsion, je lui avais d'ailleurs demandé sa nouvelle adresse et il m'avait indiqué que pour lui, sa seule adresse était le 2, rue de La Forge.

Dans ces conditions, à 17 h 00 je n'ai pu remettre le procès-verbal d'expulsion aux époux LABORIE.

J'ai donc refermé la porte de la villa dont j'avais fait procéder au changement de verrou.

Inscrire le C.C.P. à : S.C.P. CH.-B. GARRIGUES - D. BALLUTEAUD - TOULOUSE n° 1189 88 B Etude ouverte de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h - Fermée le samedi

CH.-B. GARRIGUES - D. BALLUTEAUD

HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS

54, RUE BAYARD B.P. 20515 31000 TOULOUSE CEDEX 6 Au dit domicile, nous avons trouvé:

(1)

TÉL 05 61 29 85 85 FAX 05 61 29 07 77

1 Willia was Bothle Diren - 1 autin um WF - Dayme - 1 angi and anyi 3 plan It I fubile and source ent you _ 1 Tulk Bun h gulon Bon? - 1 lige de jale probert Buil -1 Kah James Buis - 1 Tolse in Tissur. - 1 Win contint de vene dien, a 1 Hall Emp d'angle en Bui - 1 com de Bus una Talle l'intent. - A Briffet & vor Bon 4 July 2 Times - 1 Naggarage day BZ-Sby - 1 Thing Akni - Dra Brazza

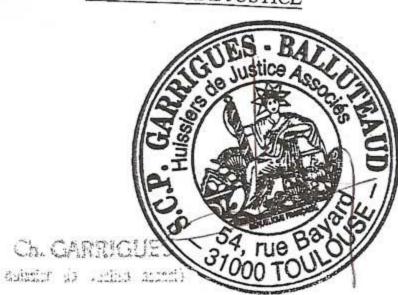
Ce Procès-Verbal a été signé par :

TEMOIN TEMOIN

MUNICIPAL

GENDARMERIE NATIONALE

COMMISSAIRE DE POLICE



Inscrire le C.C.P. à : S.C.P. CH.-B. GARRIGUES - D. BALLUTEAUD - TOULOUSE n° 1189 88 B Etude ouverte de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h - Fermée le samedi

CH.-B. GARRIGUES - D. BALLUTEAUD

HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS

54, RUE BAYARD B.P. 20515 31000 TOULOUSE CEDEX 6

5 Cu

Au dit domicile, nous avons trouvé:

TÉL 05 61 29 85 85 FAX 05 61 29 07 77 . E hun Bor

John. I had I shall divens

John 1 Male bollly Bui are i

Julie vita.

July 1 cute visulle

Love. 18 all Entryphen en Boi-

- 1 Coulin de Butoulle Dièces

- Marine San San

- 15 dwn uhm Srum Continent, - 1 Mynden BSX

1 Report am 6 portis 2 Time -

- 1 Felow Frien. Monumen

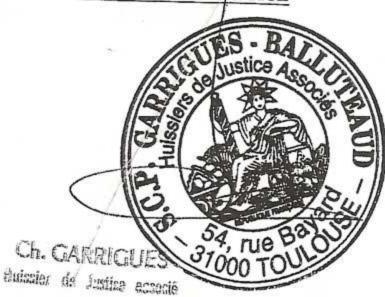
Ce Procès-Verbal a été signé par :

TEMOIN TEMOIN

GARDE MUNICIPAL

GENDARMERIE NATIONALE

COMMISSAIRE DE POLICE



CH.-B. GARRIGUES - D. BALLUTEAUD

HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS

54, RUE BAYARD B.P. 20515 31000 TOULOUSE CEDEX 6

> TÉL 05 61 29 85 85 FAX 05 61 29 07 77

Au dit domicile, nous avons trouvé:

Banen untern

dutin d'Arbiva

5 Chair Julle

Buffel 5 puts - 2700 - a Bui Maid

Attorneys in Mild anis Maid

Monge in Mild anis Maid

I may 6 houldie - a atm.

- Will Wheelingther in Janamid

- North Clum Heldlyn is utim

- 1 hourd 17 Eth STA L 12 B 28

- Mad 10 ander in about

- Mall 10 ander in ablout

- Myrain some of Lull

- i Wheth clumbe dem Much. a Time

"Nuch Cursi
Coprocess Verbolo 616 signépar: Nahen I'm i flue

- Mushy Much Cursi Nahen I'm i flue

- Mushy Much Cursi Nahen I'm i flue

- Mushy Much Cursi Nahen I'm i flue

TEMOIN TEMOIN

GARDE MUNICIPAL

GENDARMERIE NATIONALE

COMMISSAIRE DE POLICE



CH.-B. GARRIGUES - D. BALLUTEAUD

HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS

54, RUE BAYARD B.P. 20515 31000 TOULOUSE CEDEX 6

> TÉL 05 61 29 85 85 FAX 05 61 29 07 77

Au dit domicile, nous avons trouvé:

A Coli of by the Line
A Coli of by the Line
A Coli of by the Line
A Courter No TREIL

A Cong Noise on Metal - andy a Verre

A char Bai on Cin -

1 chan Mir Computer ours 211P son Magne-2 Abob Jan-A don't a don't de John's d'une - A Union on formicos - Es Contant March d'unes Ce Procès-Verbal a été signé par:

TEMOIN TEMOIN GARDE MUNICIPAL

GENDARMERIE COMMISSAIRE
NATIONALE DE POLICE



CH.-B. GARRIGUES - D. BALLUTEAUD

HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS

54, RUE BAYARD B.P. 20515 31000 TOULOUSE CEDEX 6

> TÉL 05 61 29 85 85 FAX 05 61 29 07 77

Inscrire le C.C.P. à : S.C.P. CH.-B. GARRIGUES - D. BALLUTEAUD - TOULOUSE n° 1189-68 B Etude ouverte de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h - Fermée le samedi

Au dit domicile, nous avons trouvé:

allin

- 1 center d'objet de con

Ce Procès-Verbal a été signé par :

TEMOIN TEMOIN

GARDE MUNICIPAL

GENDARMERIE NATIONALE

COMMISSAIRE DE POLICE



CH.-B. GARRIGUES - D. BALLUTEAUD

HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS

54, RUE BAYARD B.P. 20515 31000 TOULOUSE CEDEX 6

> TÉL 05 61 29 85 85 FAX 05 61 29 07 77

- 1 Comes do Lyh

Au dit domicile, nous avons trouvé:

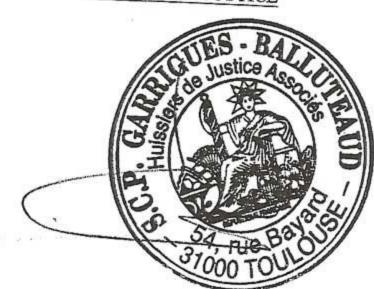
35 77	2 pm de-linge
	I whim off I have from a
	1 whi
	Lewis
	1 Portant.
	into-
	1 ml
-	1 (she haline to the first the .
	1 (Me holime the somice. 2 (Men thinsis 1 holime the wine how, it
	a shi Nose plui de linge
	1 Colit Colifier Cos MEZ
	and to senting
*	1 cam valuate TiGRA.
Ce Pro	A com salmen Ticker. A combe a Time where say effects socès-Verbal a été signé par:

TEMOIN TEMOIN **GARDE** MUNICIPAL

A lil - Bin de lib en i kle Blum Agen vene Cossi

GENDARMERIE NATIONALE>

COMMISSAIRE **DE-POLICE**



CH.-B. GARRIGUES - D. BALLUTEAUD

HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS

54, RUE BAYARD B.P. 20515 31000 TOULOUSE CEDEX 6

> TÉL 05 61 29 85 85 FAX 05 61 29 07 77

sulle 1 3 sie

Inscrire le C.C.P. à : S.C.P. CH.-B. GARRIGUES - D. BALLUTEAUD - TOULOUSE n° 1189 88 B Etude ouverte de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h - Fermée le samedi

Au dit domicile, nous avons trouvé:

1 Mule digital & Buis - Epulo- 2 Man

1 glun ale Boin

- 1 who I'. Mh hera.
-. I who h' object here.

Lings Penal at Shah Pends he de Zelme grin's you was he puch

Mahmul M. Llm. n'a proces-Verbal a été signé par :

TEMOIN TEMOIN GARDE MUNICIPAL

GENDARMERIE COMMISSAIRE
NATIONALE DE POLICE



CH.-B. GARRIGUES - D. BALLUTEAUD

Huissiers de Justice Associés

54, RUE BAYARD B.P. 20515 31000 TOULOUSE CEDEX 6

> TÉL 05 61 29 85 85 FAX 05 61 29 07 77

Au dit domicile, nous avons trouvé:

Under Haden

& lay be shall in all the

I who. I higo;

a 1 whi de ling. delines

1 Whis de long -

1 hu ofto him

Carlos. Ihmen

I Should Basi

which the horse,

, Mulla = 140 -

Domin a 1 hs

e chomes I don Rungs

1 Polite Talls Julian Jumi 2 ms

Line. Sich en mun ur Etet,

of luling to ling.

17 da de drevet

A Callis untimb live profis-

1 milio Colomad de lingo,

1 with de votanet

1 mli de l'uga

I lulio de luza

1 yla och doi

1 autom de l'age

1 culin de linge

a whim it lings

1 also I lay.

Ce Procès-Verbal a été signé par :

GARDE

GENDARMERIE COMMISSAIRE C DE POLICE NATIONALE

L'HUISSIER DE JUSTICE

MUNICIPAL

um B um de did 1 annie 3 fortes

A 1 avanglune

CH.-B. GARRIGUES - D. BALLUTEAUD

HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS

54, RUE BAYARD B.P. 20515 31000 TOULOUSE CEDEX 6

> TÉL 05 61 29 85 85 FAX 05 61 29 07 77

1 Radiosus 2178 LS 40

en d'un i Chid appoint

1 ihr antim L'ymer.

Inscrire le C.C.P. à : S.C.P. CH.-B. GARRIGUES - D. BALLUTEAUD - TOULOUSE n° 1189 88 B Etude ouverte de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h - Fermée le samedi

Au dit domicile, nous avons trouvé:

- Arme lubrus

, 1 am h lay - Ilt da Jumis

- 1 ali done

- 1 als h lag. , 1 mm 1 ling 1 Rell Vinte SEB

- 1 who he lings

A Tull a Milly by New vos my.

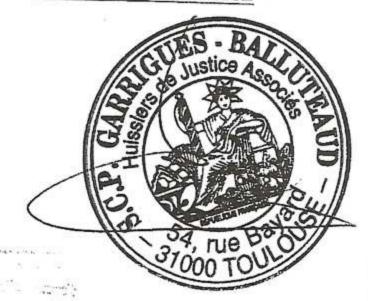
1 Mul Bu i why in

TEMOIN TEMOIN

GARDE MUNICIPAL **GENDARMERIE**

COMMISSAIRE DE POLICE

L'HUISSIER DE JUSTICE



NATIONALE

CH.-B. GARRIGUES - D. BALLUTEAUD

HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS

54, RUE BAYARD B.P. 20515 31000 TOULOUSE CEDEX 6

TÉL 05 61 29 85 85 FAX 05 61 29 07 77

Inscrire le C.C.P. à : S.C.P. CH.-B. GARRIGUES - D. BALLUTEAUD - TOULOUSE nº 1189 88 B Etude ouverte de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h - Fermée le samedi

Au dit domicile, nous avons trouvé:

enful var 1- Lla

1 mint. atide alm EV

1 Same - Ersor

1 Ingal Mille Kuter. Broth Engin 2 Em PMb Bzusky

Ce Procès-Verbal a été signé par :

TEMOIN

TEMOIN

GARDE

MUNICIPAL

GENDARMERIE NATIONALE

COMMISSAIRE DE POLICE



CH.-B. GARRIGUES - D. BALLUTEAUD

HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS

54, RUE BAYARD B.P. 20515 31000 TOULOUSE CEDEX 6

> TÉL 05 61 29 85 85 FAX 05 61 29 07 77

Quize

Inscrire le C.C.P. à : S.C.P. CH.-B. GARRIGUES - D. BALLUTEAUD - TOULOUSE no 1189 88 B Etude ouverte de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h - Fermée le samedi

Au dit domicile, nous avons trouvé:

1 culi luble - 1 parie Tryina

1 Mullen di de .- Anton Maiges

1 Bish lit - 1 luter du de Disi. 1 whi Rulem eletique -1 who hadhen phi frien velo - 1 to gen - 1 M wheles en 120 -

Abupulia Boois - A chat en Vin - Almining et i ju 1 ? Trigle

6 chaing Public - 2 Whopen Bois I rugler I Who Bis price de Laut 2 portions

3 carten d'intelluyer. - 1 Bufft a prostes 2 Timi delle organ + 2 prostes

& Culing villege - rehunret our å ontel - 1 Mule å atrye Blen platige

18 18 1 1 velo dum Penged - 1 velo Denthe 300 - 1 cutor President d'interten.

1 (Alle de Jelle. i mayer manger. - 1 Roadieur Ensí 484 A uma-Pin efet

Erne gad. - Ribye Achlyin - Whill en Vin Worde gas

1 come Pombet a 1 Touble bassie . 1 Vollation a 1 yandie 1 Kay alone

1 Whi BM- 1.1. x rell Buseum - & Thurk à Viches

Ambi de lynd - Amer de Board be feiline (Price de XVi (12 montes)

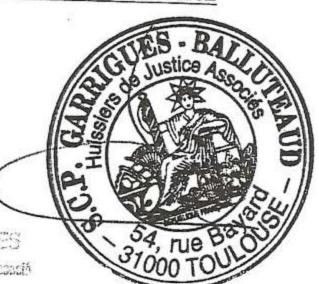
1 dein eindun , Amc. - 2 Bruch - Mobilteridien 1 ilyn Midly 40 comi 2 June PKi - 1 autule min - 1 ilong a mobilteridien 1 tall 4 rive Porce

Avilo Moto Berne - i volo Le Rom d'one - 2 Meur Estre. - 1 com Din What Ge Procès Verbal a été signé par :

GENDARMERIE NATIONALE

COMMISSAIRE DE POLICE

L'HUISSIER DE JUSTICE



Ch. GARRIGUES Tulcalar de Justias escació - Jary

Inscrire le C.C.P. à : S.C.P. CH.-B. GARRIGUES - D. BALLUTEAUD - TOULOUSE n° 1189 88 B Etude ouverte de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h - Fermée le samedi

CH.-B. GARRIGUES - D. BALLUTEAUD

Huissiers de Justice Associés

54, RUE BAYARD B.P. 20515 31000 TOULOUSE CEDEX 6 Au dit domicile, nous avons trouvé:

TÉL 05 61 29 85 85

1 Windin Julid illig - 1 / anchu
FAX 05 61 29 07 77 1 Bah - De cula andres - 1 Porte pory - 1 decentie Philips

1 and Plusher. 1 Chen Vother. 1 cula of the dien Philips

1 and lots - 1 cpi, the Crime - 1 work carlin the dudy game.

1 and Plusher. 1 culi be home - 1 ache Moto - 1 become world 1 colle Suba - 17/1 deligne - 2 Triter - 1 Telle Jonnius. 1 Rellen 1 whin elubilie a flot de Montener - 1 Eile.

1 Polis Monten en For Gray - 2 estinteur - 2 whom Prim Mingre
1 ilashiem Sund. 1 Est forte chapier - 1 Palan Monde - 1 Bill A Mais
1 ilashiem Sund. 1 Est forte chapier - 1 Palan Monde - 1 Bill A Mais 1 Cuin Bin No Milly e - A Playe Rouge of Pan Both Mills Fox. gran isspin - c Pulm alle older. - A ruh a Jule Aday. Myn. Fysor. 1 ohn Like Veldle. - Ald & Nober Philipson 1 let de Tule section persion - 1 Christmen valin A sett days

Ce Procès-Verbal a été signé par :

TEMOIN

TEMOIN

GARDE MUNICIPAL

GENDARMERIE NATIONALE

COMMISSAIRE DE POLICE



Inscrire le C.C.P. à : S.C.P. CH.-B. GARRIGUES - D. BALLUTEAUD - TOULOUSE n° 1489-66 B Etude ouverte de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h - Fermée le samedi

CH.-B. GARRIGUES - D. BALLUTEAUD

HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS

54, RUE BAYARD B.P. 20515 31000 TOULOUSE CEDEX 6

> TÉL 05 61 29 85 85 FAX 05 61 29 07 77

> > Buch

Au dit domicile, nous avons trouvé:

Ag. ville

1 Juli in live 3 MANDE - A Congclute Thoma - A Pate Norten Buil - Man annote De detrich - Man Vanlle A & G - 2 lander in Bry i G 3 who seten iterboir-- A Phull i again. I herin. - A Phull i ryun. - A of who formedos

Ce Procès-Verbal a été signé par :

TEMOIN

TEMOIN

<u>GARDE</u> MUNICIPAŁ

GENDARMERIE NATIONALE COMMISSAIRE DE POLICE

L'HUISSIER DE JUSTICE



Ch. GARRIGUES

aussier de Lustice associé

CH.-B. GARRIGUES - D. BALLUTEAUD

Huissiers de Justice Associés

54, RUE BAYARD B.P. 20515 31000 TOULOUSE CEDEX 6

> TÉL 05 61 29 85 85 FAX 05 61 29 07 77

a Noutro de places

· 1) much linge.

Beliagin Verse

Inscrire le C.C.P. à: S.C.P. ett. B. GARRIGUES - D. BALLUTEAUD - TOULOUSE n° 1189 88 B Etude ouverte de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h - Fermée le samedi et entremel-

Au dit domicile, nous avons trouvé:

- 1 with he duntal sideshides.

- 3 Much of Times, - Newto de pelle Calub

1 auns Broi um obstirlover

1 until de Filmo 1 certa de fracts. EBula Agrito, Shrumde (ach. 1 alle Bai Jul. 1 Mulder Vert

1 Putte Mille 1 Tryin - 1 Plund julit. 1 Pelind Port Noten 2 fulter i junts.

- 1 From Rowerton - 1 Call of any plat 1 drose Plute Bois - 1 Cali alis dent desces

A bull d'entire à Mette Blanco - 1 Mutelon de l'hyes

My Toshila. - 1 ihm Pollin 1 Tumet 1 Mhapin

usymbe lever & lev - l'Inte per-

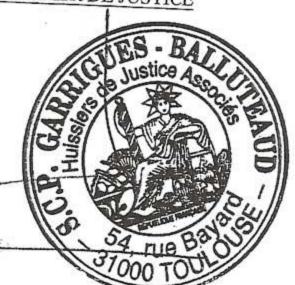
Ce Procès-Verbal a été signé par :

TEMOEN EMOIN

GARDE MUNICIPAL

GENDARMERIE NATIONALE

COMMISSAIRE DE POLICE



- Culi 15B

SOCIÉTÉ CIVILE PROFESSIONNELLE Etude ouverte de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h - Fermée le samedi

CH.-B. GARRIGUES - D. BALLUTEAUD

HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS

54, RUE BAYARD B.P. 20515 31000 TOULOUSE CEDEX 6

> TÉL 05 61 29 85 85 FAX 05 61 29 07 77

Chand

Au dit domicile, nous avons trouvé:

2 soulander Bill Ville Benen Bom.

1 onlander dem d'usuge

- 1 anxon, propri donn

1 auton Mucan-2 wertien doner, 1 hours Buffet

1 dem Mille presjort state i 1 Benen en l'in démoté it n d'eyes -26 riteur Biss. 1 planter Engers & how _ 1 For de Mulle_ A Paul K 2301. 11 Pil Smokk - Cpuls Phily Win = 3 anho Any dina 1 Philm Kin Blue - 1 Culin Blow Wille GV. 1 culin he leve

1 Photolo ivalock - 1 dely color ful (usi = - With i Teponer. 1 pm de dell, m - l'untion une objets tien am voleme - 1 Bone Più Han Vinge 1 will wife to - 1 die of while Hv. 1 Table firms for the agent Blace 1 Aprilie Kry d'Home. 1 per Deco papir le Novil - 1 Centre Fred -1 whi wa dunen - Donier 1 ylune et 1 Politi Walise - 1 where done (Prydy A auti. (meet donier - dadi Joneson donier - 4 better down A 3 0 - 1 this chais Aif Roulston- Alum Muhiscan-12'can WiBrank - 1 whin yould propries. 1 That spend - 1 VA a Ten rules JA pluly - - 1 Bunin Mulipe Ce Proces Verbel a été signé par It aut sh Munt - 1 Guarde la Moria & what h vit mut - 1 when h Wise, whimeen - 1 Vtully for Won

TEMOIN. GARDE

GENDARMERIE NATIONALE

COMMISSAIRE DE POLICE



CH.-B. GARRIGUES - D. BALLUTEAUD

Huissiers de Justice Associés

54, RUE BAYARD B.P. 20515 31000 TOULOUSE CEDEX 6

> TÉL 05 61 29 85 85 FAX 05 61 29 07 77

Inscrire le C.C.P. à : S.C.P. CH.-B. GARRIGUES - D. BALLUTEAUD - TOULOUSE n° 1189 88 B Etude ouverte de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h - Fermée le samedi

Au dit domicile, nous avons trouvé:

A lit. Plut sice Mitches a 90 a -

- Wintern Muly direction.

a who deliverent film. I Valletin Myone zu en fort 1 die fixa Black plante. I who he high a culing the forming downer of certific to pute Palle I will the present of the forming 2 Wind howether. 3 Rule h pyra - 1 Du d Rylle | 2 Plans 1 lute en Vrue - 1 zu Ble belonge - 1 when yourses Dulis. Juli 18 livilinge (Donies), =1 ceta donier (La poster). 1 June voi den Tivi - 1 mbs de Rulu populir -1 infortum Remarkan - 1 whin pour & till : 1 and be comette block 1 who 3 hm zom prist - 1 when he diviser - 1 Unde zet an a settlet Lynotes - 1 the Bri verye - 1 plub en Pulyboniber = & Partita lik plist i Red Rulik m. Muhler en 805 1 Miller Smenty Blen - solutela peter. I Pulair Pletyre- lige force fundin de linge _ 1 anti corner propier = 1 jun but de plut

TEMOIN TEMOIN

GARDE MUNICIPAL

GENDARMERIE COMMISSAIRE
NATIONALE DEPOLICE



Lun 12 12 14 17B SOCIÉTÉ CIVILE PROFESSIONNELLE Inscrire le C.C.P. à : S.C.P. CH.-B. GARRIGUES - D. BALLUTEAUD - TOULOUSE nº 1189 88 B CH.-B. GARRIGUES - D. BALLUTEAUD Etude ouverte de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h - Fermée le samedi HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS 54, RUE BAYARD Au dit domicile, nous avons trouvé: B.P. 20515 31000 TOULOUSE CEDEX 6 of who down hymnething. I'm I'm TÉL 05 61 29 85 85 a 3 FAX 05 61 29 07 77 1 lut. surferi-1 Rul. och lig- cun. m Bruze 1 luta Parille 1 chul of bulan offel 3 ahr Popu Bonem Cor em morne Un 1st. A reffere communication de Maria Minio. Atten het 5 I hote Brog. Apr Aty Mil Jun. 1 luga mare probable Bai. 3 Bruhen 1 aponton Viene Li Comulo 1300 1 certin de d'atometr = 1 galler Buze A worth cute wa Sph time. 2 / mphi-Ce Procès-Verbal a été signé par : GARDE GENDARMERIE COMMISSAIRE L'HUISSIER DE JUSTICE NATIONALE DEPOLICE

Inscrire le C.C.P. à : S.C.P. CH.-B. GARRIGUES - D. BALLUTEAUD - TOULOUSE n° 1189 88 B Etude ouverte de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h - Fermée le samedi

CH.-B. GARRIGUES - D. BALLUTEAUD

HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIÉS

54, RUE BAYARD B.P. 20515 31000 TOULOUSE CEDEX 6

> TÉL 05 61 29 85 85 FAX 05 61 29 07 77

Au dit domicile, nous avons trouvé:

enget for de Edous Fit

Howten la Bahalle Me Vin 20 Amont down la Bundon

live Bo2 - et whent. Todapher ender Jun Edmi - 1.-15

Ce Procès-Verbal a été signé par :

TEMOIN TEMOIN G

GARDE MUNICIPAL

GENDARMERIE NATIONALE COMMISSAIRE DE POLICE



Société Civile Professionnelle
C. GARRIGUES & D. BALLUTEAUD
Huissiers de Justice Associés
54,rue Bayard - BP 20515
31005 TOULOUSE CEDEX 6
Tél: 05.61.29.85.85
Fax: 05.61.29.07.77
CREDIT AGRICOLE TOULOUSE
N°13106/00500/18316885151/95

RCS TOULOUSE 300 966 009

PROCES VERBAL de SIGNIFICATION

de PV EXPUL.-LOC.VID.OU OCCUP.DESIG.LIEU TRANSP.MEUB.

(REMISE A PERSONNE)

En date du VINGT SEPT MARS DEUX MILLE HUIT

Références :

1500004/PH1/

A LA DEMANDE DE Madame BABILE Suzette née D'ARAUJO

SIGNIFIE A Monsieur LABORIE André
2 rue de la Forge
31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE

Cet acte a été remis par Huissier de Justice dans les conditions ci-dessous indiquées, et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

Au domicile du destinataire,

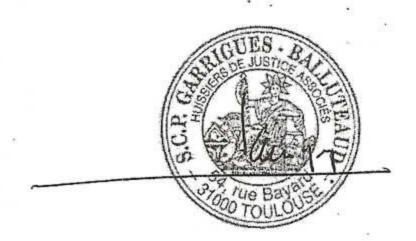
J'ai rencontré ce dernier à qui j'ai remis copie de l'acte, PARLANT A SA PERSONNE, ainsi déclaré.

La copie du présent acte comporte 21 feuilles.

Visa de l'Huissier de Justice des mentions relatives à la signification

Maître Christian GARRIGUES ·





Société Civile Professionnelle
C. GARRIGUES & D. BALLUTEAUD
Huissiers de Justice Associés
54,rue Bayard - BP 20515
31005 TOULOUSE CEDEX 6
Tél: 05:61.29.85.85
Fax: 05.61.29.07.77

CREDIT AGRICOLE TOULOUSE

N°13106/00500/18316885151/95 RCS TOULOUSE 300 966 009 PROCES VERBAL de SIGNIFICATION

de PV EXPUL.-LOC.VID.OU OCCUP.DESIG.LIEU TRANSP.MEUB.

(REMISE A PERSONNE)

En date du VINGT SEPT MARS DEUX MILLE HUIT

Références :

1500004/PH1/

A LA DEMANDE DE Madame BABILE Suzette née D'ARAUJO

SIGNIFIE A Madame LABORIE Suzette née PAGES
2 rue de la Forge
31650 ST ORENS DE GAMEVILLE

Cet acte a été remis par Huissier de Justice dans les conditions ci-dessous indiquées, et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

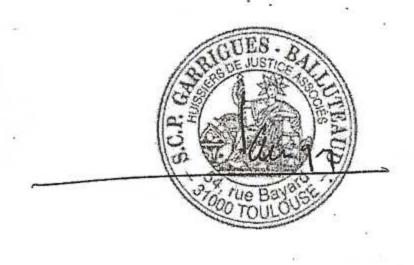
Au domicile du destinataire,

J'ai rencontré ce dernier à qui j'ai remis copie de l'acte, PARLANT A SA PERSONNE, ainsi déclaré.

La copie du présent acte comporte 21 feuilles.

Visa de l'Huissier de Justice des mentions relatives à la signification

Maître Christian GARRIGUES -



COUT ACTE (Décret 096-1080 du 12.12.1996) Article 6 314,60 DE POURSUITES Article 13 FRAIS DE DEPLACEMENT Article 18 6,22 320,82 TVA 19,60% 62,88 TAXE FORFAITAIRE Article 20 9,15 LETTRE Article 20 Débours TTC 392,85

Références: 1500004/FSP/GB

Société Civile Professionnelle C. GARRIGUES & D. BALLUTEAUD Huissiers de Justice Associés 54,rue Bayard - BP 20515 31005 TOULOUSE CEDEX 6

SIGNIFICATION DE L'ACTE

Cet acte a été remis au destinataire dans les conditions indiquées ci-dessous d'une croix, et suivant les déclarations qui lui ont été faites.

par l'Huissier de Justice. par un clerc assermenté.

Affaire

Nom de l'acte

Madame BABILE Suzette née D'ARAUJO

PV ARTICLE 659 DU NCPC SAISIE MANUELLE RECHERCHE

Signifié à Mme LABORIE Suzette née PAGES

		RE	MISE A PERSONI	NE			
	Au DESTINAIRE			t	PERSONNE PHYSIQUE		
	Au DOMICILE ELU, à MQualité :						
	La lettre prévue par l'art.658 du N.C.P.C. a été adres		AV 03 49 29 331 95				
		REMISE A	DOMICILE, À RE	SIDENCE			
10.	Les circonstances rendant impossible la signification à personne, l'acte à été remis sous enveloppe fermée ne portant d'autres indications que d'ur nom et l'adresse du destinataire de l'acte et de l'autre, le cachet de l'Huissier apposé sur la fermeture du pli.						
	A une PERSONNE PRESENTE à son domicile	100 No. 120 120 120 120 120 120 120 120 120 120					
	MQualité :						
	un avis de passage a été laissé au domicile et la le suivant la date du présent acte.	COLUMN TO STREET TO STREET	par l'art 658 du N.C.P.C,	The state of the s	acte a été adressée le premier jour ouvrable		
		D	EPOT A L'ETUDE				
	N'ayant pu, lors de mon passage, avoir aucu impossible la remise à personne, ou à une pers l'adresse indiquée suivant les éléments indiquée ne portant d'autre indication que d'un côté, les apposé sur la fermeture du pli. Un avis de pass prévue par l'article 658 du N.C.P.C. comportant l'article 656 du N.C.P.C. a été adressée au des date du présent. Les circonstances rendant impossible la signification o l'intéressé est absent o la personne présent.	sonne prése s ci-après,la nom est adre age daté a les mêmes stinataire ave	ente acceptant de receve copie du présent act esse du destinataire de été laissé ce jour au de mentions que l'avis de ec copie de l'acte de s onne ou à domicile :	voir, et vérifications e a été déposée e l'acte et de l'aut omicile conformén e passage et rappe	s faites que le destinataire est domicilié à en notre étude sous enveloppe fermée re côté, le cachet de l'Huissier de Justice nent à l'article 656 du N.C.P.C. et la lettre elant les dispositions du dernier alinéa de		
	DETAIL DES VERIFICATIONS						
	O Tableau des occupants O Boîtes au	x lettres	O Porte de l'apparter	ment .			
	O Voisin O Gardien O Commerc	ant	O Autre:	100 mm (100 mm)	F ^E .		
			PERQUISITION				
0	N'ayant pu trouver l'intéressé, et après avoir effe Ne pouvant régulariser l'acte à cette adresse, je						
A	Le destinataire est actuellement sans domicile n du N.C.P.C.et la notification sera faite à l'ancien jour ouvrable suivant, après que les investigation	i résidence domicile co	connus. En conséquen	ce, un P.V.de Re andée avec A.R.e	cherche sera dressé en vertu de l'art.659		
Tous le	es paragraphes non marqués d'une croix sont réputés NON EC	***	Ne GARRIGUES	Me B	ALLUTEAUD		

Le présent acte comporte.....feuilles.

Visa par l'HUISSIER de JUSTICE des mentions relatives à la signification.

